

Allemagne

Débat autour d'un jour férié musulman

« L'instauration d'un jour férié musulman ? On peut en discuter volontiers, pourquoi pas ? » C'est avec ces mots que le ministre allemand de l'Intérieur, Thomas de Maizière, CDU, à (...)

Extrait des DNA du 20 octobre 2017

France

les communes ne sont pas tenues de servir du halal à la cantine

Un rapport du Défenseur des droits affirme que les cantines scolaires ne sont pas tenues de proposer des menus "en fonction de la conviction religieuse". Si des maires choisissent malgré tout de le faire, ils doivent en informer les parents.

Les cantines scolaires sont-elles tenues de servir des plats halal? Non selon un rapport du Défenseur des droits la restauration scolaire, publié ce jeudi. Les maires ne sont pas tenus "de proposer des menus en fonction de la conviction religieuse".

<https://www.lexpress.fr>
28 mars 2013

Belgique

Le cours de religion ou de morale doit-il devenir une option dans l'enseignement officiel ?

Le Mouvement Réformateur souhaite que le cours de religion devienne un cours à option dans l'enseignement officiel. Pour être précis, le MR annonce le dépôt d'une proposition de décret visant à porter de une à deux le nombre d'heures obligatoires par semaine de cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement officiel et libre non confessionnel. Conséquence, l'heure de cours de religion ou de morale actuellement dispensée deviendrait optionnelle.

<https://www.rtb.be>
12 décembre 2017

Etats-Unis

Investiture : Donald Trump a prêté serment comme 45^e président des Etats-Unis

Le nouveau président des Etats-Unis, Donald Trump, a prêté serment sur la bible et juré qu'il défendrait la Constitution américaine, devant des centaines de milliers de personnes réunies devant le Capitole, à Washington.

<http://www.leparisien.fr>
20 janvier 2017

France

Jean-Michel Blanquer : "Les enfants doivent apprendre le fait religieux"

Concernant l'enseignement du fait religieux à l'école, Jean-Michel Blanquer estime que *"le fait religieux fait partie de l'histoire du monde, on ne doit pas considérer que l'école laïque signifie école athée"*. Selon lui, les enfants doivent *"l'apprendre" "pour comprendre les religions des autres et les respecter à travers la connaissance"*. Le ministre a donc annoncé qu'il comptait avancer *"avec beaucoup de sérénité"* sur le sujet, n'excluant pas la possibilité d'intégrer cet enseignement dans d'autres cours.

<https://www.valeursactuelles.com>
10 décembre 2017

France

Emmanuel Macron souhaite un dialogue régulier avec les responsables religieux

Le président Emmanuel Macron a reçu les responsables français des cultes à l'Élysée jeudi 4 janvier. Il a insisté sur sa volonté d'établir un dialogue régulier avec eux.

<https://www.la-croix.com>
4 janvier 2018

Turquie

Un bus refuse de s'arrêter pour la prière

L'affaire a relancé le débat sur la laïcité en Turquie. Un chauffeur de bus longue distance a refusé, samedi, de s'arrêter pour la prière, comme le réclamait un passager. L'autocar effectuait l'un des plus longs trajets à travers le pays, entre Van, près de la frontière iranienne (est) et Izmir, sur la côte égéenne (ouest), soit plus 24 heures de voyage, selon l'avocat de la compagnie Oz Ercis, joint ce mardi par l'AFP.

Tout a commencé, selon lui, par le message sur Twitter d'un passager se plaignant de n'avoir pas pu faire sa prière pendant son voyage parce que la compagnie avait refusé de s'arrêter. En réponse, elle a rappelé, dans un communiqué partagé par son avocat, que la Turquie était un pays laïc selon la Constitution. « Il n'est pas possible (...) d'ignorer les droits des autres passagers qui ne prient pas et qui veulent arriver à temps à leur destination pour qu'un passager puisse prier », a justifié l'entreprise de transport.

La réponse de la compagnie est devenue virale en Turquie. De nombreux internautes turcs ont félicité Oz Ercis pour sa défense de la laïcité et son « courage », tandis que d'autres la condamnent et assurent qu'ils ne voyageront plus avec elle.

(...)

<https://www.leparisien.fr>
09 novembre 2022



Ce que dit la loi

a. Art. 10 – Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen

b. Art. 1^{er} – La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Art. 2 – La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

Loi de séparation des Églises et de l'État (9 décembre 1905)

Laïcité : Principe selon lequel l'_____ ne favorise aucune

_____.

Il implique également que les signes d'appartenance religieuse soient _____ à l'école publique.

1. Après avoir lu attentivement le texte ci-dessous, réponds aux questions.

Les enseignants, du fait de l'exemple qu'ils donnent, doivent absolument éviter de porter le moindre signe religieux, politique ou philosophique qui porte atteinte à la liberté de conscience des enfants et de leurs familles.

D'après la circulaire du 12 décembre 1989.

1. Encadre dans le document les personnes qui, à l'école, doivent montrer l'exemple de la laïcité.

2. Barre ce qu'un professeur d'histoire ne doit pas dire s'il veut rester neutre :

- a. Jésus Christ est fils de Dieu.
Jésus Christ se dit fils de Dieu.
- b. Pour les musulmans, Mahomet est le plus grand prophète de Dieu.
Mahomet est le plus grand prophète de Dieu.
- c. À la demande de Dieu, Abraham quitta son pays.

D'après la Bible, Abraham quitta son pays à la demande de Dieu.

2. Lis les phrases suivantes, puis entoure en vert celle où la laïcité est respectée, en rouge celles où la laïcité n'est pas respectée.

A la cantine, il y a du poisson le vendredi et toujours une seconde viande quand il y a du porc.

Au nom de ses croyances religieuses, Léa refuse d'aller en cours d'EPS.

Abdel a un Coran dans son cartable qu'il lit en dehors des cours.

Le catéchisme s'enseigne à l'extérieur des locaux scolaires.

Un professeur organise la visite d'une cathédrale pour découvrir l'art des vitraux

Océane me traite d'idiot parce que je crois en Dieu.

Kévin profite de la récréation pour persuader ses camarades que sa religion est la meilleure.

Isaac a demandé une autorisation d'absence pour la fête de Yom Kippour.

En cours de musique, on étudie parfois de la musique religieuse.

Mon professeur porte un petit badge d'un parti politique.

Principe selon lequel l'Etat ne favorise aucune religion. Il implique également que les signes d'appartenance religieuse soient discrets à l'école publique.



En Allemagne

Selon la constitution, l'instruction religieuse est une matière ordinaire enseignée dans les écoles publiques, dans la plupart des Länder. Elle est organisée par l'État, mais elle est également placée sous le contrôle de chacune des communautés religieuses. Les professeurs sont cependant formés dans les universités publiques. Les parents ou les élèves de plus de 14 ans peuvent décider de ne pas suivre ces cours de religion, mais la plupart des länder imposent alors, en remplacement, que les élèves suivent des cours d'éthique ou de philosophie. En 1997, il y a eu une importante polémique lorsque la cour constitutionnelle fédérale a jugé inconstitutionnelle une loi de Bavière imposant le crucifix dans chaque salle de classe. La Bavière l'a remplacée par une loi imposant toujours le crucifix, sauf si les parents d'élèves émettent une protestation formelle.

Avec l'immigration et l'augmentation du nombre d'habitants musulmans, un débat est apparu sur la possible introduction d'un enseignement religieux islamique pour les élèves musulmans. Le gouvernement de certains länder (par exemple Berlin) a décidé de proposer l'instruction religieuse de l'islam dans les écoles publiques des quartiers ayant une population musulmane significative. Cette décision, qui pose le problème de la représentativité des associations chargées de l'enseignement religieux islamique, est fortement contestée, y compris dans la communauté musulmane.



En Autriche

En Autriche, le concordat de 1934 définit l'Église catholique comme préférée de l'État, bien que toutes les « communautés religieuses reconnues » bénéficient d'un certain soutien financier officiel (impôts). Le libre et public exercice de chaque culte est garanti par la Loi fondamentale de 1867. Toutefois, le crucifix est présent dans presque tous les hôpitaux, à la cour, dans les écoles et dans les administrations. La religion est du domaine du public et du privé, car il faut indiquer la confession sur presque tous les documents officiels.



Au Etats-Unis

Officiellement, la religion est séparée de l'État par le premier amendement du 12 décembre 1791 de la constitution de 1787. Fait notable pour l'époque, ni la constitution ni la Déclaration des Droits (les dix premiers amendements), les deux textes fondateurs de la République américaine, ne font référence à Dieu ou à la Providence. Ainsi, depuis la fin du XVIII^e siècle, il n'y a pas de religion officielle dans ce pays.

Pourtant, les références à Dieu sont omniprésentes dans la pratique politique : George Washington, fut le premier président à introduire le serment sur la Bible, alors que la constitution ne prévoyait qu'un simple serment⁵². On note également le *In God we trust* sur les pièces et billets (En Dieu, nous avons confiance) qui est devenu une devise officielle des États-Unis le 30 juillet 1956, sur l'initiative d'un député de Floride (Charles E. Bennett). Dans les États où, à l'occasion d'un procès (ou de la prise de fonction d'un gouverneur ou d'un shérif, par exemple), les témoins doivent jurer de dire la vérité sur un « document sacré » [réf. nécessaire], le choix est possible entre tous les « documents » disponibles : Bible chrétienne sans apocryphes, Bible chrétienne avec écrits intertestamentaires, Torah, Coran, Avesta, etc.



En Turquie

La Turquie est actuellement un État laïque de par sa constitution, et ce depuis le 10 novembre 1937. La Constitution du 20 janvier 1921, ne mentionne ni une religion ni la laïcité ; la loi constitutionnelle du 29 octobre 1923 en modifie l'article 2 en indiquant que « la religion de l'État turc est l'islam » (Türkiye Devletinin dini, Dîn-i İslâmdır). Cette mention est conservée dans la constitution du 20 avril 1924 (dont l'article 75 proclame pourtant la liberté de conscience et de culte - à condition qu'elles ne s'opposent pas aux lois), supprimée le 11 avril 1928 et remplacée le 10 décembre 1937 par « l'État turc est républicain, nationaliste, populiste, étatiste, laïque et réformateur » les « six principes d'Atatürk ».

Les imams turcs sont des fonctionnaires payés par l'État et dépendant du Ministère des affaires religieuses qui entretient aussi des missions à l'étranger. La religion figure sur la carte d'identité. Toutefois, l'islam est enseigné dans les écoles.